

# FAMILLE VULAJ

## Composition de la famille

- Père : **Afrim VULAJ** 44 ans
- Mère : **Bukurje VULAJ** 38 ans

Enfants :

- **Gentjana** 14 ans collège P Valdo
- **Grisilda** 10 ans Elémentaire Gagarine
- **Greta** 8 ans ½ Elémentaire Gagarine
- **Gabriel** 5 ans Maternelle Gagarine

**3 élèves de notre école, leur grande sœur du collège et leurs parents malades se retrouveront, sans notre aide, dans la rue dès dimanche matin.**

Ils sont Albanais et victimes de l'impitoyable et sanguinaire principe du Gjakmarrje, ou Kanun qui sévit encore dans les Balkans et particulièrement dans le nord de l'Albanie. Roués de coups, empêchés de sortir de chez eux, menacés d'enlèvement de leurs enfants puis de mort, il se sont finalement retrouvés, malgré les plaintes qu'ils ont déposées, chassés de leur maison en Albanie par des compatriotes acoquinés avec la police qui revendiquaient la propriété de cette maison.(depuis la période dure du communisme de 1946 à 1991 il n'existe plus aucun titre de propriété en Albanie).

Ils ont dû quitter l'Albanie fin 2012 et ont rejoint la France. Leur demande d'asile politique a été rejetée et le recours perdu car ils n'avaient que peu de documents officiels albanais attestant de ce qui leur arrivait, forcément.

**SAUF QUE** depuis le rejet du recours de nouveaux faits très graves, avérés et prouvés, documents à l'appui, se sont produits. Alors que le frère du papa préparait leur retour et venait de faire le ménage dans leur maison, il a été victime d'une tentative d'homicide et s'est retrouvé à l'hôpital avec une balle dans le rein.

C'est ça le Gjakmarrje ou Kanun. C'est le Vendetta dans tout ce qu'elle a de plus impitoyable et 4000 Albanais y succombent tous les ans.

Et c'est le sort de notre famille d'élèves si elle doit retourner en Albanie!

Qui plus est, le Papa est très faible, vient d'être opéré d'une hanche et attend un titre de séjour pour raisons de santé.

Cette famille était hébergée par Forum Réfugiés. Elle est sortie du protocole le 23 juin et ils devraient d'ores et déjà être dans la rue.

- 17/12/2012 la famille quitte l'Albanie
- 21/12/2012 la famille arrive en France
- 11/01/2013 dépôt officiel de la demande de droit d'asile
- 19/07/2013 audition des parents accompagnés d'un interprète officiel.
- 14/08/2013 Rejet du droit d'Asile
- 26/09/2013 dépôt du recours
- 21/10/2013 dépôt de la demande d'aide juridictionnelle ( obtention)
- 12/03/2014 demande de titre de séjour pour raison de santé.
- 14/05/2014 signification du rejet du recours.

La famille est sortie du protocole du CADA le 23/06/2014. Elle a pu bénéficier de 5 nuits d'hôtel. Elle est maintenant dans la rue.